



Licenciements collectifs : à qui le profit ?

Céline Teret

mercredi 5 avril 2017, par [Lydia Magnoni](#)

La fermeture de Caterpillar a fait grand bruit. Les nombreux licenciements dans les banques et les assurances aussi. Puis les licenciements dans les chaînes de magasins. Au final, ce sont les travailleurs paient les pots cassés. Et les grosses boîtes s'en sortent plutôt bien.

Découvrez le quizz en bas de cet article

Caterpillar fermera définitivement ses portes d'ici peu, laissant sans emploi 2 100 travailleurs. Si on ajoute à cela les emplois perdus chez les sous-traitants, entre 4 000 et 6 000 travailleurs seront touchés. (1)

La multinationale américaine n'est pas la seule à détruire de nombreux emplois. En 2016, en Belgique, 12 042 travailleurs ont été touchés par un licenciement collectif. Ce chiffre est plus de deux fois plus élevé que celui des années précédentes : 5 200 licenciements collectifs en 2015, 5 800 en 2014. Mais un licenciement collectif ne veut pas toujours dire qu'une entreprise se porte mal... Loin de là.

Des pertes d'emplois à tout va

Les banques et assurances ont aussi annoncé de nombreux licenciements en Belgique. Chez ING, banque internationale d'origine néerlandaise : 1 700 licenciements en plus des départs volontaires demandés aux employés. En tout, environ 3 500 emplois perdus pour la Belgique. Chez Axa, groupe international français, 650 postes sont menacés, soit 15 % des 4 200 membres du personnel de la Belgique.

Beaucoup d'entreprises de grande distribution, des grands magasins, comptent aussi supprimer des emplois. Le directeur de Blokker Belgique, chaîne de magasins d'articles ménagers, a annoncé qu'il veut fermer 69 de ses 190 magasins. Conséquence : 302 emplois sur 900 seront supprimés. Pourquoi ? Le marché est sous forte pression, l'achat en ligne augmente et il y a de plus en plus de concurrents. Donc le chiffre d'affaires diminue. Une société du groupe français Eram, Chaussures Eram, a aussi déjà fermé plusieurs magasins. D'ici à fin 2018, environ 70 emplois seront perdus en Belgique. MS Mode, Mim, Jacobs Douwe Egberts, Makro... font aussi partie de la liste des entreprises où de nombreux emplois sont menacés. Les directions invoquent généralement la concurrence, la vente en ligne... Et un chiffre d'affaires en baisse.

Mais quelles sont les raisons de ces destructions d'emplois ?

Mais pourquoi toutes ces destructions d'emplois ? Dans un rapport de l'administration du service fédéral de l'emploi en Belgique (1), on peut lire :

« Le riche et profitable secteur financier et la grande multinationale Caterpillar représentent le tiers des pertes d'emploi pour licenciement collectif. Ces pertes d'emploi sont, selon nous, imputables à des décisions stratégiques (par ex : la maximalisation du profit), plutôt qu'au climat économique général ou

aux faibles résultats sectoriels ou d'entreprises et autres prévisions. »

En clair, des entreprises licencient pour faire toujours plus de profit et pas à cause de la crise.

Profit pour qui ?

Évidemment, certaines sociétés sont en réelle difficulté financière. Elles doivent fonctionner avec moins de personnel pour éviter de devoir fermer leurs portes.

Mais ce qui choque, c'est que certaines des entreprises et multinationales qui suppriment des emplois ne sont pas en difficulté financière. Elles ne sont pas en faillite non plus. Au contraire : certaines de ces grosses entreprises font des bénéfices de centaines de millions d'euros chaque année. Comme ING ou Caterpillar. Et ces entreprises ont des avantages qui leur permettent de payer moins d'impôts. Ce qui fâche c'est que ces bénéfices et avantages servent plus à augmenter les dividendes accordés aux actionnaires, qu'à protéger les emplois des travailleurs. Certaines entreprises préfèrent aussi investir dans de gros projets alors qu'ils licencient de nombreux travailleurs. Comme Axa qui fait actuellement construire un nouveau bâtiment très coûteux à Bruxelles.

Quel avenir pour les travailleurs ?

Quel futur pour ces travailleurs ? Il y a bien des plans sociaux négociés entre les entreprises et les représentants des travailleurs pour tenter de reclasser les travailleurs, de trouver des mesures d'accompagnement ou de fixer le montant des indemnités. Mais tous les travailleurs n'auront pas la chance d'être recasés ailleurs. Certains qui approchent de la retraite auront probablement du mal à retrouver un emploi. D'autres, spécialisés dans un domaine d'activité depuis des années, devront se former à de nouvelles techniques ou choisir un autre métier. Et il y a aussi les travailleurs des sous-traitants touchés par les fermetures et restructurations ? Pour eux, pas de plans sociaux...

Reste à espérer que dans l'avenir de nouveaux métiers vont se créer. Reste à souhaiter, aussi, que les politiques prennent des mesures pour donner moins d'avantages fiscaux aux grosses entreprises et mieux soutenir les travailleurs de terrain. Et rêvons un peu : les multinationales prendront-elles un jour conscience que la force de travail et la richesse viennent des travailleurs et qu'elles ne doivent pas seulement contenter leurs actionnaires ?

[QUIZ] Licenciements collectifs : à qui le profit ?

-De nombreux travailleurs ont été touchés par un licenciement collectif en Belgique en 2016. Combien étaient-ils ?

- 2 100 travailleurs
- 12 042 travailleurs
- 6 000 travailleurs

-Les licenciements collectifs en Belgique en 2016

- plus de deux fois plus nombreux que celui des années précédentes
- aussi nombreux que les années précédentes
- plus de deux fois moins nombreux que les années précédentes

-D'après le service fédéral de l'emploi en Belgique, ces pertes d'emplois sont surtout dues

- à la recherche du profit maximal
- à la crise financière
- à la concurrence très rude

Corriger

(1) Voir notre article « [Caterpillar, douche froide et eaux glacées](#) »)

(2) Voir aussi le rapport chiffré des pertes d'emplois en 2016 du Service Public Fédéral Emploi, Travail et Concertation sociale

